

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	5 401	5 401					
	Frais de développement	4 732 479	4 375 319	357 161	314 673	42 488	13.50	
	Concessions, brevets et droits similaires	64 857	38 840	26 017	24 564	1 453	5.92	
	Fonds commercial (1)	2 006 110	2 006 110					
	Autres immobilisations incorporelles	1 484 294	1 067 664	416 629	468 708	52 079	11.11	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	3 111 250	2 029 818	1 081 432	1 742 601	661 169	37.94	
	Immobilisations en cours				39 264	39 264	100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	13 916 917	5 437 033	8 479 883	4 836 417	3 643 466	75.33		
Créances rattachées à des participations	6 132 010	32	6 131 978	7 005 953	873 974	12.47		
Autres titres immobilisés	475 000		475 000		475 000			
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 106 603	913 800	192 803	486 992	294 189	60.41		
Total II	33 034 922	15 874 018	17 160 904	14 919 172	2 241 732	15.03		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 349 285	61 524	1 287 761	1 254 186	33 575	2.68	
	Autres créances	279 631	3 047	276 584	617 295	340 711	55.19	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	76 117	2 779	73 339	70 650	2 689	3.81		
Disponibilités	911 518		911 518	1 368 727	457 209	33.40		
Charges constatées d'avance (3)	343 019		343 019	506 635	163 617	32.29		
Total III	2 959 570	67 350	2 892 221	3 817 493	925 273	24.24		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)	29 400		29 400	28 000	1 400	5.00	
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 023 892	15 941 368	20 082 524	18 764 665	1 317 859	7.02		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

984 696

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 816 988)	8 816 988		11 245 586		2 428 598	21.60
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 406 746		36 792 561		614 185	1.67
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	102 296		102 296			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	231 517		231 517			
	Report à nouveau	22 584 471		25 351 182		2 766 711	10.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 932 002		10 458 771		526 768	5.04
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	17 668		5 812		11 856	203.99	
Total I	14 058 741		12 567 818		1 490 923	11.86	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	417 371		450 000		32 629	7.25
Total II	417 371		450 000		32 629	7.25	
PROVISIONS	Provisions pour risques	594 970		506 212		88 758	17.53
	Provisions pour charges						
Total III	594 970		506 212		88 758	17.53	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	2 940 000		2 800 000		140 000	5.00
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	308 970		634 647		325 677	51.32
	Concours bancaires courants	2 162		2 698		536	19.85
	Emprunts et dettes financières diverses	11 093		70 561		59 468	84.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 040 280		920 407		119 873	13.02
	Dettes fiscales et sociales	632 565		772 332		139 767	18.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			133		133	100.00	
Autres dettes	76 372		39 348		37 024	94.09	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	5 011 442		5 240 127		228 684	4.36
	Ecarts de conversion passif (V)			509		509	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	20 082 524		18 764 665		1 317 859	7.02	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 383 139

5 381 512

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	43		43	1 190		1 148	96.40
Production vendue de biens							
Production vendue de services	991 983	38 625	1 030 608	1 616 002		585 393	36.22
Chiffre d'affaires NET	992 026	38 625	1 030 651	1 617 192		586 541	36.27
Production stockée							
Production immobilisée			122 814	190 583		67 769	35.56
Subventions d'exploitation			14 000	17 500		3 500	20.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			957 173	47 176		909 997	NS
Autres produits			739	10 425		9 685	92.91
Total des Produits d'exploitation (I)			2 125 378	1 882 876		242 501	12.88
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			58 827			58 827	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 502	53 671		31 169	58.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 606 736	3 622 328		15 592	0.43
Impôts, taxes et versements assimilés			71 746	77 041		5 296	6.87
Salaires et traitements			2 267 500	2 232 748		34 752	1.56
Charges sociales			997 504	1 068 600		71 096	6.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 368 858	1 473 116		104 258	7.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 375	88 288		77 913	88.25
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 813	14 815		13 003	87.77
Total des Charges d'exploitation (II)			8 405 860	8 630 608		224 748	2.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 280 482	6 747 731		467 249	6.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	81 480		189 411		107 931	56.98
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 264		9 010		1 254	13.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	127 725		112 576		15 149	13.46
Différences positives de change	90 868		2 282		88 586	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 229		3 441		788	22.91
Total V	314 566		316 720		2 153	0.68
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 932 810		3 484 171		551 361	15.82
Intérêts et charges assimilées (4)	139 806		29 244		110 561	378.06
Différences négatives de change	157 371		2 647		154 725	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 248		16 064		4 815	29.98
Total VI	3 241 235		3 532 126		290 891	8.24
2. Résultat financier (V-VI)	2 926 669		3 215 406		288 737	8.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 207 150		9 963 137		755 987	7.59
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			29 432		29 432	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	119 268		304 297		185 029	60.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	451 944		757 141		305 197	40.31
Total VII	571 212		1 090 869		519 657	47.64
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	140 190		38 132		102 058	267.65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	329 254		1 151 020		821 766	71.39
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	572 545		209 651		362 895	173.10
Total VIII	1 041 989		1 398 802		356 813	25.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	470 777		307 933		162 844	52.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	254 075		187 701		66 374	35.36
Total des produits (I+III+V+VII)	3 011 156		3 290 466		279 309	8.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 943 159		13 749 236		806 077	5.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 932 002		10 458 771		526 768	5.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

188 008 112 422

81 480 189 411

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 082 524.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 030 651.33 Euros et dégagant un déficit de 9 932 002.33- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) Création de la société DELTA DRONE COTE D'IVOIRE

Le Groupe DELTA DRONE et la société SKYTECH ont créé la société DELTA DRONE COTE D'IVOIRE en février 2018. Le Groupe DELTA DRONE détient 90% de DELTA DRONE COTE D'IVOIRE, et la société SKYTECH, 10%. Cette dernière est un opérateur de drones civils à usage professionnel en Côte d'Ivoire et sera chargée de divers aspects logistiques (formation de pilotes, gestion des missions, maintenance du matériel, etc.).

Cette nouvelle filiale, basée à Abidjan, a vocation d'être la « tête de pont » des activités du Groupe DELTA DRONE sur l'Afrique de l'Ouest, notamment en matière d'usage de drones professionnels dans des applications à destination de l'agriculture et de l'inspection industrielle.

La création de cette filiale s'inscrit dans la continuité du contrat-cadre de partenariat signé entre DELTA DRONE et BUREAU VERITAS AFRIQUE, afin de développer ensemble des solutions pour l'agriculture de précision en Côte d'Ivoire et dans douze pays de l'Afrique de l'Ouest.

L'objectif affiché est de consolider les données terrains de BUREAU VERITAS (analyse de sol, feuilles, racines, etc.) avec les données aériennes acquises par DELTA DRONE pour construire une gamme de produit « precision farming ».

Cette gamme de produit sera spécialisée au service de diverses plantations (Hévéa, bananier, palmier à huile, etc.) et permettra de livrer des informations en matière de comptage d'arbres, vigueur et homogénéité de développement des plantes, identification de zones de végétation stressée, analyse de l'état sanitaire, pilotage de la fertilisation et de l'irrigation, etc.

2) Finalisation de la prise de contrôle à 100% de TECHNI DRONE

Fin février 2017, le Groupe DELTA DRONE avait procédé à l'acquisition de 51% du capital de TECHNI DRONE, ajoutant ainsi une brique supplémentaire à son dispositif de structuration du marché français des drones civils à usage professionnel.

Cette acquisition est motivée par la consolidation de deux secteurs d'activité importants du Groupe DELTA DRONE :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- La formation des télépilotes professionnels de drones civils : ce pôle est désormais composé de la filiale ECOLE FRANÇAISE DU DRONE, de la branche « formation » de TECHNI DRONE et, depuis juillet 2018, de la société ECOLE DES METIERS DU DRONE - EMD.

- Le développement du secteur « carrières » : le Groupe DELTA DRONE dispose dès à présent de références nombreuses, tant au niveau de groupes majeurs du secteur (EUROVIA, VICAT, EIFFAGE, LAFARGE, COLAS, TITANOBEL, GSM) que d'acteurs régionaux et locaux.

Dans la logique de structuration du Groupe, les 49% du capital de TECHNIDRONE hors Groupe, ont été acquis début mai 2018, conduisant le Groupe DELTA DRONE à être seul actionnaire de la structure.

3) Prise de contrôle des sociétés PIXIEL et Ecole des Métiers du Drones

Le Groupe DELTA DRONE avait indiqué début mai 2018, la signature d'un protocole d'accord aux termes duquel il deviendrait le premier actionnaire de la société PIXIEL SAS, au côté de ses deux fondateurs.

Les opérations juridiques et de « Due Diligence » ont été réalisées au cours des mois de mai et de juin 2018, débouchant sur une prise de contrôle de la société PIXIEL SAS et de sa filiale, ECOLE DES METIERS DU DRONE SARL, par le Groupe DELTA DRONE, le 5 juillet 2018. La société DELTA DRONE est ainsi devenue le premier actionnaire de la société PIXIEL et en assure la Présidence.

La société PIXIEL est un pionnier dans la conception et la fabrication de drones automatiques. L'avance technologique constante et reconnue de l'entreprise a d'abord été appliquée au secteur de l'audiovisuel, avant d'acquérir une notoriété mondiale pour le spectacle mis au point en collaboration avec le site de loisirs le Puy du Fou.

La solution mise au point par la société PIXIEL est composée de drones automatiques capables de réaliser des chorégraphies aériennes préprogrammées mettant en scène dans le ciel, de jour comme de nuit, un ballet de décors.

Mise en place pour la première fois lors de la saison 2016 de la Cinéscénie du Puy du Fou qui regroupe à chaque séance 14 000 personnes, cette réalisation composée alors de 20 drones a constitué une première mondiale, bénéficiant d'autorisations spécifiques pour le vol de nuit devant du public. Lors de la saison 2018, ce sont plus de 30 drones qui composaient le spectacle.

Le savoir-faire acquis en matière de drones automatiques a permis à la société PIXIEL d'engager une diversification de son offre vers le monde de la sécurité. Ainsi, en développement, la solution « NeoSafe » repose sur des drones automatiques capables d'effectuer des rondes de surveillance et de levée de doute, ou d'intervenir en cas d'urgence sur tous types de sites, notamment les sites industriels.

Parallèlement, la société PIXIEL est devenue en quelques années l'un des leaders de la formation des télépilotes de drones, au travers de sa filiale ECOLE DES METIERS DU

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

DRONE - EMD, proposant plus de 15 formations et ayant formé plus de 900 stagiaires depuis sa création

Forte d'un bureau d'études expert, la société PIXIEL dispose d'un fort savoir-faire dans toutes les compétences techniques requises pour le développement des drones, tant en ce qui concerne les systèmes embarqués que les systèmes débarqués ou encore la mécanique et l'électronique.

4) Dissolution des filiales américaines du Groupe et reprise des actifs et passifs par DELTA DRONE SA :

L'ensemble des trois filiales américaines du Groupe DELTA DRONE ont été dissoutes en date du 28/12/2018, ce qui s'est traduit par une reprise de l'ensemble des actifs et des passifs par leur société mère et unique actionnaire, la société DELTA DRONE.

A l'issue de cette opération, DELTA DRONE a repris dans ses actifs financiers, les participations financières minoritaires réalisées par la société DDRONE INVEST INC.

Il est rappelé ainsi, qu'en juin 2018, dans le cadre d'une augmentation de capital de la société ELISTAIR, auprès d'investisseurs professionnels, le Groupe DELTA DRONE a financé un investissement de 233 K€ en juin 2018.

Cette décision s'inscrit dans le but de conforter les synergies déjà existantes entre ELISTAIR et le Groupe DELTA DRONE, notamment en ce qui concerne l'intégration du système de drone filaire ORION dans les solutions proposées par la division ISS & Sécurité du Groupe DELTA DRONE.

Plusieurs missions ont pu être réalisées, avec succès, en juin 2018 (Meeting aérien de La Ferté-Alais) et en septembre 2018 (82ème édition du Bol d'Or sur le circuit Paul RICARD au Castellet et 42ème édition de la Ryder Cup, organisée pour la première fois en France).

Fort du succès de la mise en œuvre de l'expertise du Groupe DELTA DRONE sur ces différentes manifestations majeures, les missions réalisées par la division ISS & Sécurité a suscité l'intérêt de nombreux observateurs, nationaux et internationaux, pour qui l'utilisation de nouveaux outils innovants de sécurité à vocation à s'inscrire dans l'organisation de nombreux événements majeurs à venir.

Le renforcement de la participation du Groupe DELTA DRONE lui permet également d'ajuster son niveau de détention dans le capital d'ELISTAIR.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evolution des contrats d'OCABSA

Afin de permettre le développement du Groupe et le financement de ses activités, le troisième contrat d'OCABSA, d'octobre 2016, a donné lieu à l'émission, sur 2018, de 1 020 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, dont 30 restent à convertir à la date de rédaction du présent document.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

En date du 4 février 2019, le Groupe DELTA DRONE a annoncé par voie de communiqué de presse la dernière émission de 300 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, marquant ainsi la dernière étape du contrat OCABSA d'octobre 2016, et au terme de laquelle la société a exprimé son souhait de ne plus recourir à ce type de financement dilutif pour les actionnaires.

Concomitamment, suivant la délégation votée par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé le 4 février 2019, l'attribution de Bons de Souscription d'Actions (BSA) gratuits pour l'ensemble des actionnaires.

Cette opération est réalisée en deux volets :

a) Chaque actionnaire de DELTA DRONE s'est vu attribuer gratuitement un BSA dénommé « BSA J » pour une action détenue de DELTA DRONE au 15 février 2019. Trois BSA J permettent de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,093 €. Ainsi, théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA J doit concourir à une augmentation de capital de 3 194 743,44 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

Les BSA J ont une durée d'exercice de 12 mois à compter de leur attribution, soit une date de caducité fixée au 16 février 2020. Ils ont été admis à la cote sur EURONEXT GROWTH.

b) Le Conseil d'administration souhaitant favoriser les actionnaires les plus engagés aux côtés du Groupe pour participer à son développement.

Ainsi, durant une période de deux mois courant à partir du premier jour de cotation des BSA J sur EURONEXT GROWTH, tout actionnaire procédant à l'exercice des BSA J dans les conditions précitées sera détenteur d'une action nouvelle, à laquelle est attachée un BSA gratuit permettant la souscription d'une nouvelle action de DELTA DRONE. Ce nouveau BSA, dénommé « BSA Y » est fongible avec les 22 058 823 BSA créés le 1er février 2019 dans le cadre du dernier tirage du programme d'OCABSA.

Un BSA Y permet de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,136 €. Ainsi, théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA Y doit concourir à une augmentation de capital de 4 671 882,88 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

Les BSA Y présentent exactement les mêmes caractéristiques que les 22 058 823 BSA créés le 1er février 2019, à savoir, une durée d'exercice de 4 ans, soit une caducité fixée au 31 janvier 2023. Ils ont été admis à la cote sur EURONEXT GROWTH.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Note spécifique sur les Bons de souscription de parts créateur d'entreprise, les Bons de souscription d'actions et l'Attribution d'Actions Gratuites :

Bons de souscription de parts créateur d'entreprise (BSPCE)

Le nombre de BSPCE au 31 décembre 2018 est de 92 500 bons et se décompose ainsi :

- BSPCE 2012 : Il n'y a plus aucun bon en circulation, ces derniers étant devenus caducs de plein droit au 31 décembre 2016.
- BSPCE 2013 : Il n'y a plus aucun bon en circulation, ces derniers étant devenus caducs de plein droit au 31 décembre 2017.
- BSPCE 2015 : Le Conseil d'administration du 16 décembre 2015 a attribué 300 000 bons exerçables entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2019, avec une parité de 1 soit 300 000 actions.

207 500 bons ont été annulés et ne pourront plus être exercés par leur titulaire en raison de la rupture de leur contrat de travail, induisant 92 500 bons exerçables au 31 décembre 2018.

Bons de souscription d'Actions Fly-N-Sense :

Les 1 546 983 BSA émis à l'occasion de l'opération de prise de contrôle de la société Delta Drone Engineering (ex Fly-N-Sense) étaient exerçables jusqu'au 29 novembre 2017. Ils sont donc devenus caducs de plein droit.

Bons de souscription d'actions (BSA) :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les BSA en circulation et afférents au troisième contrat d'Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions, s'élèvent au 31 décembre 2018 à 39 064 042.

Attribution d'Actions Gratuites :

L'attribution d'Actions Gratuites décidée par le Conseil d'administration du 19 mars 2018, ne sera définitivement réalisée à l'issue d'une période d'un an. Le nombre potentiel d'actions concerné au 31 décembre 2018, s'élève à 2 765 061.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des charges de l'exercice un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 57 164 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 57 164 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	57 164
Total	57 164

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 615 067		122 814
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 105 412		483 037
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	2 833 278		222 558
Matériel de transport	737		5 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	256 738		24 942
Immobilisations corporelles en cours	39 264		
TOTAL	3 130 016		252 804
Autres participations	14 814 677		8 315 533
Autres titres immobilisés			475 000
Prêts, autres immobilisations financières	1 060 992		51 402
TOTAL	15 875 669		8 841 935
TOTAL GENERAL	26 726 164		9 700 590

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			4 737 881	4 737 881
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles		33 188	3 555 261	3 555 261
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		151 247	2 904 588	2 904 588
Matériel de transport		5 726	314	314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		75 332	206 348	206 348
Immobilisations corporelles en cours	39 264	0		
TOTAL	39 264	232 306	3 111 250	3 111 250
Autres participations		3 081 283	20 048 927	20 048 927
Autres titres immobilisés			475 000	475 000
Prêts, autres immobilisations financières		5 792	1 106 603	1 106 603
TOTAL		3 087 075	21 630 530	21 630 530
TOTAL GENERAL	39 264	3 352 568	33 034 922	33 034 922

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	3 877 043	503 677	0	4 380 720
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	90 987	55 510	3 500	142 997
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	1 197 111	741 341	87 312	1 851 139
Matériel de transport	737	224	646	314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 177	65 291	32 104	178 365
TOTAL	1 343 025	806 856	120 062	2 029 818
TOTAL GENERAL	5 311 054	1 366 043	123 562	6 553 535

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	503 677				
Autres immob.incorporelles TOTAL	55 510				
Instal.générales agenc.aménag.divers	741 341				
Matériel de transport	224				
Matériel de bureau informatique mobilier	65 291				
TOTAL	806 856				
TOTAL GENERAL	1 366 043				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	28 000	102 000	100 600	29 400

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	5 812	11 856			17 668
TOTAL	5 812	11 856			17 668

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	482 745	112 225			594 970
Autres provisions pour risques et charges	23 467		23 467		
TOTAL	506 212	112 225	23 467		594 970

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	2 944 504	448 464	423 351		2 969 617
Sur immobilisations corporelles	5 127		5 127		
Sur titres de participation	2 849 870	2 587 163			5 437 033
Sur autres immobilisations financières	696 437	345 120	127 725		913 832
Sur comptes clients	89 088	7 328	34 892		61 524
Autres provisions pour dépréciation	2 252	3 573	0		5 825
TOTAL	6 587 278	3 391 648	591 094		9 387 832
TOTAL GENERAL	7 099 302	3 515 729	614 561		10 000 471

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		10 375	34 892		
financières		2 932 810	127 725		
exceptionnelles		572 545	451 944		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 132 010	0	6 132 010
Autres immobilisations financières	1 106 603	984 696	121 907
Clients douteux ou litigieux	66 234	66 234	
Autres créances clients	1 283 051	1 283 051	
Personnel et comptes rattachés	11 808	11 808	
Impôts sur les bénéficiaires	67 594	67 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 051	66 051	
Divers état et autres collectivités publiques	12 229	12 229	
Groupe et associés	3 072	3 072	
Débiteurs divers	118 877	118 877	
Charges constatées d'avance	343 019	343 019	
TOTAL	9 210 548	2 956 631	6 253 917

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 940 000	2 940 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 162	2 162		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	726 341	680 667	45 674	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 040 280	1 040 280		
Personnel et comptes rattachés	163 355	163 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189 759	189 759		
Taxe sur la valeur ajoutée	215 515	215 515		
Autres impôts taxes et assimilés	63 935	63 935		
Groupe et associés	11 093	11 093		
Autres dettes	76 372	76 372		
TOTAL	5 428 813	5 383 139	45 674	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 401 246			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Nombre d'actions 31/12/2017	0.2500	44 982 343			44 982 343
Conversion OC-3ème contrat	0.2500		37 417 556		37 417 556
Exercice BSA - 2ème contrat	0.2500		5 217 326		5 217 326
Actions gratuites attribuées	0.2500		552 655		552 655

Au 31 décembre 2018, le capital est composé de 88 169 880 actions de 0.10 euro de nominal.

Il est rappelé que la société a opté, lors de la réalisation des opérations d'augmentation de capital, pour la méthode préférentielle consistant en l'imputation des frais engagés pour lesdites opérations sur la prime d'émission constatée.

D'autre part, en date du 13 décembre 2018, l'Assemblée Générale des associés a décidé de réduire le capital social par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 0.25 € à 0.10€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	5 401	100.00
Total général	5 401	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			4732479	4732479
Total 1			4732479	4732479
Total général				4732479
Dont inscrit au compte 203 du bilan				4732479

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte.

Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise.

Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Seuls les frais engagés au titre de développements effectués dans le cadre de la mise au point du système DDCIS ont une valeur supérieure à 0, les anciens projets ne répondant plus aux critères d'activation ont été ramenés à une valeur nette égale à 0.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Mali de fusion Uasci 2013			2 006 110	2 006 110	2 006 110
Total			2 006 110	2 006 110	2 006 110

Le fonds de commerce, correspond au mali de fusion d'Uasci constaté en 2013, est déprécié à 100% depuis l'exercice 2014.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions et droits similaires	17 847	6.47
Logiciels	47 010	80.16

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais accessoires à l'acquisition des titres immobilisés font l'objet d'une activation en immobilisations financières et sont amortis par voie d'amortissements dérogatoires, prorata temporis, sur une durée de 5 ans. Au 31 décembre 2018, le montant des frais accessoires nets d'amortissement dérogatoires s'élèvent à 67 001 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Ainsi, les Bons de Souscription d'Actions acquis en 2017 et afférents aux contrats d'OCABSA de décembre 2014 et de mai 2015, inscrit dans les comptes pour un montant de 984 696 euros après sortie des BSA devenus caducs, ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 339 800 euros soit une dépréciation totale de 913 800 euros.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances douteuses ont toutes fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
18/10/2018 - Oblig.conver. T8	294	10 000	

Les Obligations Convertibles en Actions (OCA) ne portent pas d'intérêt et ont une maturité de 6 mois à compter de leur date d'émission.

Les OCA non converties seront remboursées sur la base de leur valeur nominale.

La valeur unitaire des OCA est fixée à 10 000 €.

Les OCA sont émises avec une prime d'émission de 1%, soit une valeur d'émission de 9 900 € par OCA.

La parité de conversion des OCA en actions ordinaires est fixée selon la formule : $N = V_n / P$

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avec :

"N" : le nombre d'actions ordinaires nouvelles créées à la valeur nominale

"Vn" : La valeur nominale d'une OCA

"P" : 93% du plus bas des 10 cours quotidiens précédant la conversion.

Le solde de l'emprunt obligataire convertible en actions au 31 décembre 2018 correspond à la souscription de la tranche 8 du contrat OCABSA d'octobre 2016.

Sur les 294 OCA en circulation à la clôture de l'exercice, 264 ont été consenties à la date de la rédaction de la présente annexe.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	80 788
Créances clients et comptes rattachés	1 022 305
Autres créances	73 976
Valeurs mobilières de placement	5 251
Disponibilités	353
Total	1 182 673

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 821
Dettes fiscales et sociales	295 909
Total	465 247

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	343 019
Total	343 019

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
28 000	102 000	100 600	29 400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	8 479 851		
Créances rattachées à des participations	6 131 978		
Créances clients et comptes rattachés	1 022 306		
Autres créances	46 125		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 653		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	12 567 818
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	12 567 818
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 567 818
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	2 428 598-
Variation des primes, réserves, report à nouveau	3 380 896
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	11 856
Autres variations	526 768
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	14 058 740
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 490 922
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 490 922

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	32
Employés	8
Total	40

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 241 235	314 566
Dont entreprises liées	2 958 197	209 205

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 56 889 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 38 850 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 18 039 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	265 778
Total	265 778

Le fonds de commerce a été donné en garantie de quatre emprunts :

- Emprunt CERA : 150 000 euros le 1er octobre 2012
- Emprunt CERA : 950 000 euros le 5 mai 2013
- Emprunt CERA : 252 000 euros le 31 décembre 2013
- Emprunt CA : 100 000 euros le 16/04/2014

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	149 858
Emprunt convertible en actions	2 940 000
Total	3 089 858

Les cautions reçues s'élèvent à 781 200 euros et correspondent à :

- Une caution Oséo pour 60% de l'emprunt CERA de 950 000 €
- Une caution Bpi France pour 60% de l'emprunt CERA de 252 000 €
- Une caution Bpi France pour 60% de l'emprunt CA de 100 000 €

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			692 304		692 304
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			134 790		134 790
- dotations de l'exercice			156 168		156 168
Total			290 958		290 958
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			123 839		123 839
- exercice			194 872		194 872
Total			318 711		318 711
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			235 607		235 607
- entre 1 et 5 ans			242 479		242 479
Total			478 086		478 086
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			194 966		194 966
- entre 1 et 5 ans			210 381		210 381
Total			405 347		405 347
Montant en charge sur l'exercice			185 608		185 608

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation CNC 2003-R.01. Ces engagements s'élèvent à 114 591 €.

Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite par les salariés est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur.

La société n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	15 669
45 à 54 ans	11 à 20 ans	54 455
35 à 44 ans	21 à 30 ans	36 548
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7 919
Engagement total		114 591

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2.5%
- taux d'actualisation 1.55%

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Delta Drone	SA	8 816 988	Dardilly

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- SAS MTSI
- SAS Hydrogéosphère
- SAS Aer'Ness
- SAS Delta Drone Engineering
- SAS Techni Drone
- SAS Pixiel
- SAS Agrofly France (société en cours de changement de dénomination sociale)
- SAS D-Drone Invest France
- SARL Ecole des Métiers du Drone
- SAS Aer'Ness Sécurité
- SAS Aer'Ness Event
- SAS Aer'Ness Interim

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- SAS Ecole Française du Drone
- Delta Drone Maroc
- Delta Drone Africa
- Delta Drone South Africa
- Delta Drone Côte d'Ivoire
- Rocket Mine Ghana
- Rocket Mine South Africa

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS AGROFLY FRANCE	30 000		100.00	30 000	30 000	481				
- SAS TECHNI DRONE	13 000	598 730	100.00	2 092 987	800 987	275 657		427 480	773 383	
- D-DRONE INVEST FRANCE	1 000		100.00	1 000	1 000					
- SAS MTSI	19 992	242 747	100.00	1 681 684	750 586	491 851		1 219 599	312 108	
- SAS DELTA DRONE ENGINEERING	19 997	521 510	100.00	5 566 782	3 146 177	744 563		328 201	659 491	
- HYDROGEOSPHERE	20 000	234 566	100.00	596 230	41 000	426 173		265 276	255 569	
- DELTA DRONE SOUTH AFRICA	61	239 317	100.00	70	70	2 534 302		3 731	169 454	
- DELTA DRONE AFRICA	1 786	574 414	100.00	116 024	116 024	538 028		16	60 895	
- SA DELTA DRONE MAROC	27 378	3 728	99.93	27 263	27 263	340 692		286 789	18 978	
- DELTA DRONE COTE D'IVOIRE			90.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS AER'NESS	1 000	261 368	42.50	425	425	634 427			151 256	
- SARL PIXIEL	70 935	1 507 312	36.89	1 500 007	1 500 007			1 174 139	6 723	
- DRONE POWER	13 820		27.71	38 002		8				
- SOLUDRONE	13 520		26.11	35 002		8				
- DRONE AMS	13 310		24.94	32 902		8				
- RPL VISION	13 220		24.43	32 002	32 002	8				
- ZOOOMEZ			20.00							
- SAS DONECLE			16.67							
- SAS ELISTAIR			15.00							
- LOGIC DRONE	11 120		10.20	11 002		8				
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions éléments actif	119 264	77520000
- Produits cessions éléments financiers	4	77560000
- Reprise provisions exceptionnelles	428 477	78710000
- Reprise provisions pour litiges	23 467	78750000
Total	571 212	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	104 190	67120000
- Indemnités de licenciement et CSP	36 000	67180000
- VNC éléments de l'actif cédés	141 932	67500000
- VNC éléments de l'actif financier cédés	187 322	67560000
- DAP exceptionnelles	448 464	68710000
- Amortissements dérogatoires	11 856	68725000
- Provisions pour liltiges	112 225	68750000
Total	1 041 989	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	36 700
Prise en charge formation	14 751
IJSS	3 401
Prise en charge assurance	40 253
Refacturation intragroupe	827 175
Total	922 280